

PRINTEMPS 2025

RAPPEL DE L'OBLIGATION DE SOUMETTRE UNE VÉRIFICATION ANNUELLE

Alors que le Programme de gestion de récipients à boisson (PGRB) à responsabilité élargie des producteurs (REP) entame sa deuxième année, nous rappelons à tous les propriétaires de marque leur obligation de soumettre une vérification indépendante annuelle à Encorp Atlantique.

[LIRE LA SUITE](#)

NETTOYAGES COMMUNAUTAIRES ET RECYCLAGE DES RÉCIPIENTS À BOISSON DANS LES ESPACES EXTÉRIEURS



Encorp est fier de continuer à appuyer le nettoyage des magnifiques espaces extérieurs du Nouveau-Brunswick grâce à ses Subventions pour le nettoyage communautaire des héros du recyclage d'une valeur de 500 \$ chacune. L'intérêt pour ces subventions ne cesse de croître, si bien que cette année, nous en avons octroyé un nombre record! Au total, 40 écoles et groupes communautaires de partout dans la province ont reçu un financement pour organiser le nettoyage de leur espace extérieur préféré.

[LIRE LA SUITE](#)

MESSAGE DE NOTRE NOUVEAU PDG, GILLES DOUCETTE



C'est un privilège pour moi d'assumer le rôle de président-directeur général d'Encorp Atlantique et de diriger les efforts environnementaux essentiels que nous menons au nom de l'industrie des boissons. Notre responsabilité commune – veiller à ce que les récipients à boisson post-consommation soient récupérés, réutilisés et recyclés de manière appropriée – n'a jamais été aussi importante.

[LIRE LA SUITE](#)

MODIFICATION DU RÈGLEMENT RÉGISSANT LA REP EN 2026 : PROCHAINES ÉTAPES POUR LES PROPRIÉTAIRES DE MARQUE IMMATRICULÉS AUPRÈS D'ENCORP

Encorp se prépare activement à la mise en œuvre des récentes modifications apportées au Règlement sur les matières désignées de la Loi sur l'assainissement de l'environnement du Nouveau-Brunswick. Ce règlement encadre l'ensemble des programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) de la province,

y compris le Programme de gestion des récipients à boisson (PGRB). Tous les organismes de responsabilité des producteurs (ORP), y compris Encorp Atlantique, devront se conformer aux modifications du Règlement 2024-37 d'ici le 1^{er} janvier 2026.

[LIRE LA SUITE](#)

NOS CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET DE MOBILISATION DES CONSOMMATEURS VONT BON TRAIN

Les campagnes de marketing d'Encorp Atlantique visant à promouvoir le Programme de gestion des récipients à boisson (PGRB) battent de nouveau leur plein, avec pour objectif de rappeler aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises de recycler leurs récipients à boisson vides et de se présenter à leur centre de remboursement (CR) local.

[LIRE LA SUITE](#)

Pleine consigne:
**RECYCLER,
ÇA RAPPORTE.**



Les recycleurs avertis
donnent à chaque récipient
une nouvelle vie.

